

Sujet : TR: DOSSIER 40-2016-00487 : Transfert hydraulique de sédiments marins pour le rechargement annuel des plages sud de CAPBRETON

De : <ars-dd40-sante-environnement@ars.sante.fr>

Date : 03/11/2017 14:11

Pour : <Loic.QUERO@ars.sante.fr>

De : ARS-DD40-SANTE-ENVIRONNEMENT

Envoyé : vendredi 31 mars 2017 16:22

À : ddtm-spema@landes.gouv.fr

Objet : DOSSIER 40-2016-00487 : Transfert hydraulique de sédiments marins pour le rechargement annuel des plages sud de CAPBRETON

Bonjour,

Vous avez sollicité mon avis concernant le projet de transfert hydraulique de sédiments marins pour le rechargement annuel des plages sud de Capbreton.

Il s'agit de la poursuite d'une opération engagée depuis plusieurs années.

Le programme de travaux est prévu à partir du 1^{er} avril sur une durée maximale de 2,5 mois, du lundi au vendredi entre 7h30 et 15h30.

La qualité des sédiments ne s'oppose pas à l'opération et l'étude d'impact conclut à une absence d'impact sur la salubrité publique et la qualité de l'eau de baignade.

Des dispositions sont prévues pour interdire l'accès des zones au public.

Il conviendra de prendre toute disposition pour limiter, dans toute la mesure du possible, les nuisances sonores vis-à-vis des habitations proches, notamment s'agissant de la zone permanente d'extraction.

Par ailleurs, comme indiqué dans le dossier une attention particulière doit être apportée au risque de pollution accidentelle par les engins de chantier en veillant au respect des règles énoncées (zone de stockage de carburants étanche et confinée, entretien ravitaillement des engins sur des emplacements aménagés à cet effet et permettant le recueil des éventuels déversements et égouttures, matériel absorbant ...).

Sous ces réserves, j'émet un **avis favorable** au projet.

Loïc QUERO - Ingénieur d'Etudes Sanitaires
Responsable de la cellule « Ressource en eau et alimentation humaine »
Pôle Santé Publique et Environnementale
Service Santé Environnement



== Agence Régionale de Santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine
Délégation départementale des Landes
Cité Galliane - 9 avenue Antoine Dufau - BP 329
40011 Mont-de-Marsan Cedex
Tél. : 05 58 46 63 78 - Fax : 05 58 46 63 84
courriel : ars-dd40-sante-environnement@ars.sante.fr
<http://www.ars.nouvelle-aquitaine.sante.fr>

